LA DI TENTE DE DESHABILLER LE SPIP 49 EN PLEINE EXPERIMENTATION EGIP, AU MEPRIS DE LA LOI !

Au SPIP 49, nous avons une CPIP contractuelle depuis le 1er décembre 2020. Ses contrats ont toujours été renouvelés, sans interruption, considérant un besoin permanent du service (art. L.332-2 2°a du CGFP).

Une contractuelle qui ne vient pas de nulle part : deux ans au sein de l'association socio judiciaire et six ans sur le poste de chargée de mission Culture Justice à la maison d'arrêt d'Angers. Des connaissances juridiques indéniables : Maîtrise de Droit Pénal et D.U. de Sciences Criminelles.

Une charge de travail et des exigences identiques à celles d'un CPIP titulaire depuis six ans !

Son CDD actuel court jusqu'au 30/12/26. La loi (art. L332-4 du CGFP) affirme dans ce contexte que son contrat est réputé être conclu à durée indéterminée. La loi exige donc que « *L'autorité d'emploi adresse à l'agent contractuel concerné une proposition d'avenant confirmant la durée indéterminée de son contrat* ».

Quelle ne fut pas la surprise de notre collègue qui s'est vu notifier un courrier lapidaire du Directeur Interrégional précisant son « intention de ne pas renouveler [son] contrat » !

Prenez vos congés Madame, on vous délivrera une attestation France travail !

Tout le SPIP 49 est sous le choc face à tant de mépris : de notre collègue d'abord, de la loi ensuite ! Et cela en dépit de la souffrance au travail reconnue lors du dernier CSA du 12 octobre 2026 relatif à l'Hygiène et Sécurité au Travail !

Et à ceux qui répondraient que nous avons reçus des renforts historiques pour l'expérimentation ESR, rétablissons quelques vérités : 9 agents annoncés, 2 déjà mis à disposition sur site, 1 CPIP placée non renouvelée. Difficile d'avaler la pilule, alors que nos charges de travail ne diminuent pas : 90 PPSMJ/ETP, loin des 70 annoncées par notre direction. En décembre 2026, les CPIP du MO auront effectué entre 13 et 20 permanences ESR depuis le 1er juillet !

Alors comment expliquer que l'Administration envisage de réduire nos effectifs, en dépit de la loi et du bon sens ?!

L'ensemble des personnels du SPIP 49 attend donc la CDIsation de notre contractuelle.